

DIPLÔME D'ÉTAT

Technicien en Analyses Biomédicales

Niveau BAC +3 (Niveau 5) · Titre inscrit au RNCP* (code 4862)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de cette formation sera capable de mettre en œuvre les technologies nécessaires à l'obtention des résultats d'examen de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques. Ces derniers sont à visée de prévention, de dépistage, de diagnostic, de suivi thérapeutique ou du traitement d'une pathologie ou de pathologies associées.

Aptitudes à l'emploi : Rigueur – Précision – Logique – Organisation – Compétences relationnelles
Intérêt pour les nouvelles technologies et les sciences – Discrétion

Compétences : Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité

- Identifier et rechercher les informations utiles pour le prélèvement et le respect des droits de la personne,
- Repérer les éléments de la prescription médicale et des antériorités utiles pour la conduite de l'examen,
- Choisir les procédures adaptées aux données récoltées et déterminer les matériels, équipements, consommables et réactifs nécessaires.

Compétences : Mettre en œuvre les techniques de prélèvement et de traitement des échantillons biologiques

- Sélectionner le matériel à utiliser, mettre en œuvre et conduire l'acte de prélèvement,
- Identifier les échantillons et les situations d'urgence,
- Évaluer la conformité technique et réglementaire des échantillons.

Compétences : Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale

- Identifier et signaler les résultats d'analyse anormaux, puis présenter les résultats et renseigner le dossier de biologie médicale,
- Utiliser le système d'information du laboratoire, les logiciels d'exploitation de données et les bases de données,



FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

Entrée en deuxième année : Septembre 2025 - Juin 2027

Entrée en troisième année : Septembre 2025 - Juin 2027

Durée

1 an ou 2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage en fonction de l'année d'entrée en apprentissage (environ 545h de formation en 2ème année - 360h de formation en 3ème année)

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

Nous contacter pour plus d'informations.

Lieux de formation possibles

- IFTLM - Lyon (2ème)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. **Gratuite** pour les apprentis et les employeurs privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 à 29 ans révolus*
- Avoir validé la 1^{ère} ou 2^{ème} année du DE Technicien en Analyses Biomédicales à l'IFTLM (en fonction de l'année d'entrée en apprentissage)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Pour suivre cette formation, vous devez être vacciné contre : la DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) l'Hépatite B et le COVID-19.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement écrit (si besoin) entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de février par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site : www.ifir.fr/candidature-en-ligne

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr

CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Amélie LENOIR · 06 02 19 46 56 · alenoir@ifir.fr

ET APRÈS LA FORMATION ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

A l'hôpital ou en laboratoire privé, le titulaire du DE Technicien en analyses biomédicales est un professionnel de santé qui effectue des analyses permettant de prévenir ou d'identifier une maladie.

Sous la responsabilité d'un biologiste ou d'un pharmacien, il réalise des analyses de sang, d'urine ou tout autre prélèvement biologique afin d'établir un diagnostic ou suivre l'efficacité d'un traitement. Il est également chargé d'assurer la maintenance des appareils et de mettre au point des protocoles.

Emplois accessibles

- **Postes** : technicien de laboratoire
- **Divers secteurs** : laboratoire de biologie médicale, établissement de soins, centres de recherche médicale, laboratoire de recherche et développement, industrie pharmaceutique, industrie agroalimentaire, industrie cosmétique, police technique et scientifique, services vétérinaires, etc.

Poursuite d'études

- **Diplôme d'État** de Cadre de Santé (BAC +3) : après 4 ans d'exercice, le technicien en analyses biomédicales peut accéder à un poste d'encadrement (de cadre de santé) en validant le DE de Cadre de Santé (en 10 mois).

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

DIPLÔME D'ÉTAT

Technicien en Analyses Biomédicales

Niveau BAC +3 (Niveau 5) · Titre inscrit au RNCP* (code 4862)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

	NOM DU MODULE	MODE	DURÉE	COEFF.
DETAB 2	ACP	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Bactériologie	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Biochimie clinique	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Biochimie générale 2	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	English for medical professionnals 2	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Hématologie 2	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Hémostase 2	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Immunologie	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Mycologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Physiologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	TP ACP	Pratique	1 examen de 1h00 1 examen de 2h00	1
	TP Bactériologie 2	Pratique	2 examens de 5h30	1
	TP Biochimie 2	Pratique	2 examens de 4h00	1
	TP hématologie 2	Pratique	1 examen de 2h00	1
	TP Hémobiologie	Pratique	1 examen de 2h00	1
	TP Immunologie	Pratique	1 examen de 2h30	1
TP Informatique 2	Pratique	1 examen de 2h00	1	
TP Mycologie	Pratique	1 examen de 2h00	1	
DETAB 3	ACP	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Bactériologie alimentaire	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Biochimie clinique 2	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Biologie moléculaire	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	English for medical professionnals	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Hématologie 3	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Hygiène hospitalière	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Immunologie 2	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Législation	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Parasitologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Pharmaco-toxicologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	TP ACP	Pratique	1 examen de 4h00	1
	TP Immunologie	Pratique	1 examen de 3h00	1
	TP Parasitologie	Pratique	1 examen de 2h00	1
Virologie	Ecrit	2 examens de 1h00	1	

Pour être présentés aux épreuves finales du DETAB (fin de 3ème année), l'apprenti doit avoir une moyenne cumulative du contrôle continu égale à 50% de la note finale.

EPREUVES FINALES DETAB	Théorique	Ecrit	4h00	1
	Pratique	Technique	6h00 (réparties sur 2 jours)	1

Blocs de compétences

La validation se fait sur l'ensemble des modules de l'année et non par blocs de compétences.